



# *Le choix du sujet de recherche et la*

## **Encadré par :**

Pr LEHADIRI  
Abderrassoul

## **Fait par :**

- ✓ ALAMI Farah
- ✓ RTABI Salma

## **Plan**

### ***Introduction***

#### ***1<sup>ère</sup> partie : Le choix du sujet de la recherche***

1. Exploration et le choix du sujet de la recherche
2. Formulation de la question de départ :

#### ***2<sup>ème</sup> partie : Confection de la bibliographie***

1. Pourquoi lire
2. Comment lire
3. Stratégie Documentaire ou méthodes de recherche bibliographique
4. Normes de rédaction bibliographique
5. Les erreurs à éviter au cours de l'élaboration d'une bibliographie

### ***Conclusion***

## **Introduction**

Tout travail de recherche constitue un choix délicat qui doit être soigneusement évalué par le chercheur, dans la mesure où le thème choisi représente une condition capitale de réussite du travail de recherche, et doit être conforme aux orientations intellectuelles et professionnelles du chercheur.

La conception d'un projet de recherche nécessite l'adoption d'une démarche bien précise. Cette dernière comprend l'ensemble des étapes qu'un chercheur est amené à suivre, afin de concevoir un travail de recherche qui répond aux normes méthodologiques. Dans ce sens, on aura tendance à repérer 4 temps de recherche :

- Choisir un sujet de recherche ;
- Elaborer une problématique et des hypothèses ;
- Observer et collecter des données ;
- Traiter, interpréter et communiquer les résultats ;

Notre travail s'intéresse essentiellement à la première étape du processus de réalisation d'un projet de recherche à savoir le choix du sujet de recherche, puisqu'il constitue le point de départ et le chemin incontournable qu'un chercheur emprunte pour aboutir à son travail de recherche.

Dans ce sens, les références bibliographiques constituent la matière première et la base de travail du chercheur. Ces références interviennent au début de la démarche de recherche, puisqu'il est nécessaire d'effectuer plusieurs lectures avant de se décider sur un sujet, et il faut également s'assurer de la disponibilité des écrits et ouvrages. Ensuite, au fur et à mesure que le projet de recherche avance, le chercheur élargit ses lectures et son investigation bibliographique afin d'enrichir davantage sa recherche.

Pour apporter d'avantage de lumière sur cette question, des réponses vont être apportées à la problématique suivante :

Pourquoi le chercheur choisit un sujet de recherche plutôt qu'un autre ?  
Quels critères doit-on respecter pour formuler une bonne question de départ ?  
Comment le chercheur doit approcher les différentes ressources bibliographiques afin d'élaborer son travail de recherche ?

Ce travail sera scindé en deux parties. Dans un premier temps, on abordera la question du choix du sujet de recherche pour se pencher ensuite sur la confection de la bibliographie.

### 1<sup>ère</sup> partie : Le choix du sujet de la recherche

La première étape d'une recherche consiste à choisir et à préciser le sujet de recherche et à en prendre connaissance. C'est pourquoi toute recherche débute par une étape interrogative et exploratoire. En gros, il s'agit de :

- ✓ répondre à une question fort simple : « qu'est ce que je cherche » ;
- ✓ ramasser et intégrer le plus de connaissances pertinentes sur le sujet de la recherche.

Ces deux tâches se font généralement conjointement. En explorant les connaissances produites à ce jour sur le sujet concerné. Toutefois, pour des raisons pédagogiques, nous proposons de diviser cette première étape interrogative et exploratoire en deux sous-étapes : l'exploration et la formulation d'une question de départ. En procédant à l'exploration, le chercheur cerne et prend connaissance du sujet principal de sa recherche. Ensuite, il transforme le sujet de la recherche en question de départ claire, faisable et pertinente.

D'une manière générale, nous verrons que la question de départ est une interrogation écrite qui découle du sujet de la recherche.

#### 1. L'exploration et le choix d'un sujet de recherche :

Il n'existe pas de méthode rigoureuse pour choisir un sujet de recherche. Ce choix dépend de plusieurs facteurs, et le poids de ces facteurs varie d'un individu à l'autre. Un chercheur inspiré peut toujours avoir su qu'il voulait travailler sur un thème précis ; tandis qu'un chercheur moins autonome se contentera de travailler sur des sujets que des organismes ou d'autres chercheurs lui soumettent.

D'une manière générale, on peut dire qu'il existe cinq facteurs pouvant influencer le choix d'un sujet de recherche fait par un chercheur autonome. Il s'agit :

- ✓ De son vécu et de ses goûts personnels,
- ✓ D'intérêts stratégiques,

- ✓ De l'utilité du sujet concerné,
- ✓ Du développement de la science,
- ✓ Des recherches exploratoires.

### **1.1. Le vécu et les goûts personnels :**

Le vécu d'un chercheur peut le pousser vers certains thèmes et sujets de recherche. Ainsi, un économiste ou un sociologue venant d'un pays pauvre aura tendance à travailler sur des thèmes et des sujets de recherche qui concernent son lieu d'origine.

Le choix d'un sujet de recherche est donc un acte hautement subjectif. Il est tout à fait normal que le choix des sujets d'étude se fasse en fonction de l'expérience passée et de la personnalité du chercheur. En effet, il faut avoir le goût de travailler sur certains sujets pour pouvoir leur consacrer beaucoup de temps et d'énergie.

### **1.2. Les intérêts stratégiques :**

Certains sujets de recherche s'avèrent plus stratégiques que d'autres. Pourquoi ? Parce que les sciences se composent de quasi-paradigmes de recherche. Ces derniers sont en fait des groupes ou des réseaux de chercheurs qui partagent des méthodes, des théories et des intérêts. Or, un chercheur méconnu a plus de chance d'obtenir des bourses d'études, des subventions de recherches, de publier, etc., s'il est lié à l'un de ces groupes ou réseaux de chercheurs. Généralement, plus le quasi-paradigme est influent et organisé, plus grands et nombreux sont les avantages stratégiques qu'il donne aux chercheurs qui y sont affiliés.

### **1.3. L'utilité du sujet de recherche :**

En plus des intérêts stratégiques du chercheur, il faut reconnaître que certains sujets de recherche sont plus intéressants que d'autres.

L'utilité d'un sujet de recherche dépend du contexte social, culturel, économique, politique, etc., dans lequel vit le chercheur. A certaines époques, certains sujets sont inutiles, alors qu'un changement d'époque peut augmenter l'intérêt d'un sujet de recherche.

### **1.4. Le développement de la science :**

Bien qu'ils soient déterminants, le « vécu », les goûts personnels, les intérêts stratégiques et l'utilité d'un sujet ne suffisent pas pour choisir un sujet de recherche. En effet, l'étape de choix d'un sujet de recherche exige plus qu'une exploration de l'expérience personnelle. En effet, quiconque procède à ce choix doit aussi explorer le développement de la science. Concrètement, se livrer à une exploration des recherches antérieures faites sur le thème de la recherche.

Pour se livrer à une telle exploration, on peut puiser à deux sources principales : la documentation scientifique et le savoir des chercheurs plus expérimentés.

➤ **La revue de la documentation scientifique :** L'exploration de la documentation scientifique est sans doute l'étape la plus exigeante de l'exploration. Dans une véritable recherche, le chercheur doit y consacrer beaucoup de temps et d'énergie. Ces efforts consistent principalement à trouver la documentation pertinente et à bien la lire. D'une manière générale, la documentation scientifique comprend des livres, des revues spécialisées et des actes de colloque.

➤ **Les entretiens exploratoires :** La revue de la documentation peut-être complétée par des entretiens exploratoires avec des spécialistes. Ces derniers sont généralement des chercheurs qui travaillent pour des organismes de recherche ou des professeurs spécialisés dans la discipline visée. Ces spécialistes peuvent également être des acteurs importants du phénomène étudié. Les entretiens exploratoires sont souvent utilisés au début de recherches portant sur des sujets dont on sait peu de chose ou lors de l'utilisation de méthodes de recherche peu communes.

Ces entretiens complètent la consultation de la documentation scientifique, mais ils ne peuvent pas la remplacer adéquatement.

Récapitulons. D'abord, un chercheur se demande sur quoi il va travailler. Pour répondre à cette question, il explore son vécu et la documentation scientifique. Si cela s'avère nécessaire, il consulte également un ou des spécialistes qui ont déjà travaillé sur un sujet proche du sien.

C'est dans ce sens que le chercheur devra s'assurer que son sujet aura fait l'objet de recherches antérieures et ceci, soit pour en confirmer les résultats, soit pour les réviser ou même les contredire. Dans les deux cas, le chercheur devra pouvoir tirer profit des travaux antérieurs pour formuler son problème de recherche.

Cependant, il se peut que ses explorations soient insuffisantes ou inadéquates. C'est notamment le cas lorsqu'un chercheur choisit un thème de recherche peu étudié et pour lequel il existe peu de documentation et de spécialistes.

### **1.5. Les recherches exploratoires :**

En recourant à ce type d'exploration, le chercheur va « sur le terrain » pour la première fois. Autrement dit, il va voir de ses propres yeux la réalité qu'il veut étudier pour compléter son exploration.

D'une manière générale, une recherche exploratoire peut se faire de deux façons : par des entrevues semi-dirigées ou par des observations participantes ou non participantes. Le choix de ce mode de recherche exploratoire dépend de ce que l'on cherche.

Voici les principales tâches qu'exige généralement une recherche exploratoire :

- ✓ Préciser le sujet sur lequel on a besoin d'informations supplémentaires ;
- ✓ Choisir un mode d'exploration (entrevues ou observations participantes ou non participantes) ;
- ✓ Elaborer un guide d'entrevue ou d'observation à partir du sujet défini au point 1 ;
- ✓ Choisir les individus qui seront interviewés ou observés ;
- ✓ Prendre des notes pendant l'entrevue ou l'observation ;
- ✓ Faire une synthèse des notes en utilisant une technique de codage des informations récoltées au point 5.

Peu à peu, à force de lire, de consulter, d'observer ou d'interviewer, le sujet de recherche devrait se préciser dans l'esprit du chercheur. Une fois que l'idée est suffisamment claire, il reste à formuler le sujet de recherche retenu en question de départ.

### 2. La formulation de la question de départ :

La grande difficulté éprouvée par le chercheur est d'écrire le sujet de la recherche qu'il veut entreprendre sous la forme d'une question de départ. Cette tâche est souvent négligée par le chercheur inexpérimenté. Cette erreur peut avoir des conséquences néfastes lors des étapes suivantes, car une démarche scientifique fructueuse nécessite la formulation écrite d'une question de départ précise et solide. Pourquoi ? Parce qu'une bonne recherche se fonde toujours sur un sujet de recherche précis et que l'écriture est certainement l'un des meilleurs moyens de clarification de nos idées.

#### 2.1. Qu'est ce qu'une question de départ ?

Une question de départ est une interrogation écrite qui précise le sujet de recherche. En effet, la question de départ est beaucoup plus que cela : c'est le fil conducteur de la recherche. Elle permet non seulement de préciser l'interrogation qui « travaille » l'esprit du chercheur, mais, en plus elle délimite l'étendue de la recherche et évite ainsi un gaspillage d'énergie et une perte de temps.

Une bonne question de départ cible donc la portée et les limites de la recherche. En faisant cela, elle évite au chercheur de se perdre dans un labyrinthe ; elle l'empêche d'entreprendre une recherche impossible à réaliser.

#### Définitions d'une question de départ (ou d'un problème de recherche) :

##### Jacques chevrier :

« Dans ce contexte, un problème de recherche est considéré comme étant un écart ou un manque à combler dans le domaine de nos connaissances entre ce que nous savons et ce que nous devrions ou désirons savoir sur le réel. Le problème

*s'exprime par un sentiment d'ignorance et par le désir de connaître, par la volonté d'en savoir plus en ce qui concerne le réel observable, par un questionnement ! »*

### **Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt :**

*« ... Enoncer son projet de recherche sous la forme d'une question de départ par laquelle le chercheur tente d'exprimer plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre. »*

### **Marie-Fabienne Fortin:**

*« Une question de recherche est une interrogation explicite relative à un domaine que l'on désire explorer en vue d'obtenir de nouvelles informations.»*

## **2.2. Qu'est ce qu'une bonne question de départ :**

Traduire un projet de recherche sous la forme d'une question de départ n'est utile que si cette question est correctement formulée. Cela n'est pas forcément facile car une bonne question de départ doit posséder trois qualités : la clarté, la faisabilité et la pertinence.

### **2.2.1. La clarté :**

Pour qu'une question de départ aide le chercheur à bien démarrer sa recherche, elle doit être claire. Cela signifie qu'elle doit être précise, concise et univoque (c'est-à-dire comprise de la même manière par tous). Dans ce cas, le chercheur sait dès le début sur quoi il entend travailler et ce qu'il cherche. Sinon, il risque de perdre un temps précieux et de gaspiller de l'énergie en vain.

### **Exemple n° 1 :**

Prenons un exemple de recherche fictif : supposons que je suis un chercheur débutant et que je fasse une recherche sur la dépression de mon voisin. Comme je suis

au tout début de ma recherche, je dois formuler une question de départ claire, qui me permettra de bien délimiter mon sujet d'étude.

Après quelques lectures et réflexions sur le sujet, j'écris : dans quelle mesure la force de la crise économique et ses conséquences sur la vie des gens expliquent-elles les troubles de comportement chez des individus souffrant de maladie comme les dépressions nerveuses ?

En peu de temps, je soumetts cette question de départ à un chercheur expérimenté. Ce dernier m'explique que ma question est imprécise et longue.

« On ne comprend pas le début de ta question : qu'est ce que veut dire au juste « la force de la crise économique » ? De quelle force s'agit-il ? Comment vas-tu la calculer ? De plus, il faudrait préciser ce que signifient « ses conséquences sur la vie des gens ». A cet égard, il serait nettement préférable de préciser de quels effets négatifs s'agit-il : le chômage, la hausse des déficits étatiques, l'endettement des particuliers ? Finalement, ajoute-t-il, la fin de ta question manque de clarté. L'expression souffrant de troubles de comportement comme les maladies nerveuses » est trop floue. Pourquoi ne pas simplement écrire « souffrant de dépression nerveuse » ? Cela serait beaucoup plus clair.

Avec un peu d'aide et de persévérance, j'en arrive finalement à produire une question de départ claire : La perte d'un emploi peut-elle entraîner une dépression nerveuse ?

Cette question est claire car :

- ✓ Elle est concise : aucun mot n'est inutile.
- ✓ De plus, elle est précise : elle se lit et se comprend aisément, sans qu'il soit nécessaire de la relire à plusieurs reprises. Autre qualité très importante : elle ne comporte aucune ambiguïté et ne prête à aucune confusion.

### **Exemple n° 2 :**

« Quel est l'impact des changements dans l'aménagement de l'espace urbain sur la vie des habitants ? »

Cette question est beaucoup trop vague. A quels types de changement pense-t-on ? Qu'entend-on par « la vie des habitants ? » S'agit-il de leur vie professionnelle, familiale, sociale, culturelle, etc. On pourrait aisément allonger la liste des interprétations possibles de cette question trop floue qui informe très peu sur les intentions précises de l'auteur.

⇒ Pour pouvoir être traitée, une bonne question de départ sera précise.

### **2.2.2. La faisabilité:**

Une bonne question de départ permet également d'entreprendre une recherche réalisable. Ainsi, si je formule la question de départ suivante : « Les pertes d'emplois dans les pays occidentaux durant les années 1970, 1980 et 1990 ont-elles entraîné des dépressions nerveuses chez les nouveaux chômeurs ? », je vais prendre conscience, tôt ou tard, qu'à moins de bénéficier de généreuses subventions de recherche et de beaucoup de temps je serai incapable de réaliser ma recherche. En effet, pour la mener à terme, il faudrait que je puisse interroger des personnes venant de tous les pays occidentaux (le Canada, les Etats Unis, la France, l'Allemagne, la Belgique...) ayant perdu leur emploi entre 1970 et 1979, 1980 et 1989, et 1990 et 1999.

Une bonne question de départ aide donc à cerner un problème de recherche faisable selon les ressources dont nous disposons. Ces ressources sont essentiellement du temps, de l'argent et des moyens logistiques, et elles sont nécessairement limitées.

### **2.2.3. La pertinence :**

La qualité de pertinence d'une question de départ concerne, comme son nom l'indique, la pertinence scientifique d'un problème de recherche. D'une manière générale, une question de départ est scientifiquement pertinente si elle remplit les conditions suivantes.

- ***Une bonne question de départ n'est pas moralisatrice :***

Si je pose la question de départ suivante : « Est-il juste que l'Etat diminue ses dépenses en matière d'éducation lors d'une récession économique ? », je formule une question moralisatrice qui ne relève pas des sciences humaines.

Cette question n'a de sens qu'en fonction du système de valeur de celui qui y répond. Celui qui estime que l'éducation est une grande priorité pour un Etat démocratique répondra probablement par la négative. Par contre, un conservateur qui croit que l'éducation doit être entièrement privée répondra sûrement d'une manière positive. Chacun portera donc un jugement moral ou un jugement de valeur.

- ***Une bonne question de départ est une vraie question :***

Un chercheur pourra être tenté de dissimuler certaines convictions en formulant de fausses questions. Prenons deux exemples. Supposons que j'écris :

- ✓ La bourgeoisie exploite-t-elle les ouvriers ?
- ✓ Les employeurs se comportent-ils comme de bons pères de famille envers leurs employés ?

Ces deux questions de départ ne sont pas nécessairement mauvaises. Mais on peut présumer en les lisant que je possède déjà les réponses. En effet, la manière dont ces questions sont formulées et le vocabulaire utilisé permettent de présumer qu'il s'agit en fait, pour moi, de questions qui cachent des affirmations de fait (« La bourgeoisie exploite les ouvriers, les employeurs agissent comme de bons pères de famille envers leurs employés »), dont j'entends convaincre mes lecteurs de leur véracité.

S'il est normal d'avoir une hypothèse en tête lors de la formulation du problème de recherche, il faut par contre éviter que la recherche soit une démonstration des préjugés que possède le chercheur au début de la recherche. A cet effet, une bonne question de départ rend compte d'une volonté de savoir de la part du chercheur. Elle part donc d'une certaine ignorance et non de certitudes préétablies qu'aucune observation ou démonstration ne pourra réfuter par la suite.

### **2.3. Quelques conseils pratiques pour formuler une bonne question de départ :**

Nous venons de voir quels critères doit remplir une bonne question de départ. Nous voulons maintenant donner quelques conseils pratiques aux apprentis chercheurs afin de les aider à formuler leur question de départ.

#### ➤ **Patience et persévérance :**

La formulation d'une bonne question de départ nécessite patience et persévérance. Il faut prendre le temps de bien réfléchir au problème de recherche. Il s'avère également nécessaire de prendre la peine de bien l'écrire en quelques mots, chaque mot doit être choisi avec justesse ; chacune des phrases doit être refaite jusqu'à ce qu'elle soit précise et concise.

#### ➤ **Savoir exploiter son entourage :**

Après avoir pensé au sujet de la recherche, il est temps d'exploiter les membres de son entourage pour écrire une bonne question de départ. En effet, il est fortement suggéré de faire lire la question de départ à d'autres personnes afin d'en vérifier la clarté.

## **2<sup>ème</sup> partie : Confection de la bibliographie**

Pour construire et présenter la bibliographie du projet de recherche, la seule méthode reconnue est la lecture. C'est pourquoi il importe, dès que le sujet de

recherche a été choisi, de constituer la bibliographie la plus exhaustive possible et d'entamer un effort de lecture des principaux titres de cette bibliographie.

La tâche du chercheur, au moment de la phase préparatoire du choix du sujet, est de repérer à peu près tous les documents éventuellement utiles à sa recherche, parce qu'il est normal de ne pas pouvoir consulter tous les textes pertinents. On s'attend donc à ce que certains textes soient ajoutés à la liste et que d'autres textes soient retranchés de la liste entre l'étape initiale du processus et l'étape finale.

Lorsque le chercheur se fixe sur un thème précis, il importe à ce stade initial, d'éviter d'être trop sélectif concernant les références bibliographiques. Et si on ne retient que quelques titres, on disposera d'une documentation trop lacunaire et difficile à compléter, donc l'information récoltée sera insuffisante et il faudra reprendre l'opération de départ. Le danger inverse existe également. Certains chercheurs mettent sur fiches, au début de leur travail, un trop grand nombre de données. La bibliographie ainsi rassemblée se révélera beaucoup trop importante pour être utilisée ensuite.

Ces deux défauts sont les plus fréquents : l'expérience montre que c'est l'absence de rigueur à ce stade initial qui suscitera ultérieurement de nombreuses difficultés parfois insurmontables.

### 1. Pourquoi lire ?

✓ Prendre des informations sur son sujet et aussi de situer par rapport aux autres (« faire l'état de la question ») pour ne pas arriver naïf face au terrain et tenir compte de ce qui a déjà été fait.

✓ Se poser des questions, soit des nouvelles soit de préciser celle qu'on a déjà.

✓ Rompre avec les prénotions que l'on peut avoir et donc de ne pas arriver sur le terrain avec des fausses idées, ou des idées du sens commun qui ne feront pas avancer.

✓ Enfin, une fois que l'on aura quelques données, cela permet aussi de rendre intelligible (de théoriser) certaines données de terrain et donc de leur donner une signification plus scientifique. Les données ne parlent pas toutes seules, il faut les interroger, les faire parler. Les lectures, en plus de votre propre analyse, servent aussi ce but.

Attention à la boulimie livresque. Il ne s'agit pas de faire une revue de la littérature exhaustive sur un sujet mais bien de faire une revue de lecture des ouvrages, articles, etc. Les plus pertinents sur le sujet. Il faut donc faire une lecture active et inquisitrice.

### 2. Comment lire ?

Tous les sujets que le chercheur essaie d'étudier ont déjà été étudiés, c'est ainsi que le travail de recherche s'inscrit dans la continuité des autres travaux. Ainsi, il est nécessaire de prendre connaissance d'un minimum de travaux de référence sur le même thème ou sur les problématiques qui y sont liées. Le chercheur ne dispose pas généralement de temps pour aborder la lecture de beaucoup d'ouvrages, c'est ainsi qu'il faut sélectionner soigneusement un petit nombre de lectures et s'organiser pour en tirer le bénéfice maximum.

Ainsi, le choix des lectures doit être réalisé avec beaucoup de soin en fonction du temps :

- ✓ Partir de la question de départ pour ne pas s'égarer dans le choix des lectures.
- ✓ Il n'est pas nécessaire de tout lire sur un sujet, ainsi il faut éviter de surcharger le programme par des lectures inutiles et répétitives.
- ✓ Rechercher des documents dont les auteurs présentent non seulement des données mais aussi des éléments d'analyse et d'interprétation.
- ✓ Essayer de trouver des textes qui présentent des approches diversifiées du phénomène étudié. Il faut prendre en considération les textes théoriques qui présentent des problématiques et des modèles d'analyse.
- ✓ Prendre des pauses après des lectures qui vont permettre un temps de réflexion et d'échange de points de vue différents avec les personnes d'expériences.

Pour résumer, il faut respecter les critères de choix suivants :

- Liens avec la question de départ ;
- Dimensions raisonnables du programme de lecture ;
- Eléments d'analyse et d'interprétations ;
- Approches diversifiées.

### 3. Le recensement des sources :

La première étape dans le traitement du sujet consiste à rassembler la documentation nécessaire au traitement du sujet. Celle-ci pourra être trouvée dans :

- ✓ Les ouvrages généraux ou les manuels.
- ✓ Périodiques (revues, journaux, magazines)
- ✓ Thèses et mémoires
- ✓ Documents de base (acte juridique, lois, règlements...).
- ✓ Les encyclopédies.
- ✓ La recherche informatique utilisant internet ou des banques de données.
- ✓ Une documentation de terrain consistant en entretiens, documents internes à une administration ou une entreprise...

A ce niveau, il faut aller **du général** (ouvrages généraux, manuels, encyclopédies) **au particulier** (thèses, mémoires, articles de doctrine).

Lors des lectures, il faut utiliser les techniques permettant de gagner du temps soit :

- ✓ **Dans les ouvrages** : rechercher la présence d'un index, éproucher la table des matières en fin d'ouvrage pour trouver la partie intéressante.
- ✓ **Sur internet ou les banques de données** : rechercher les mots clés pertinents.

A partir des mots-clés du sujet de recherche, le chercheur doit constituer une bibliographie assez **riche**. En reprenant les termes du sujet, il faut consulter les fichiers des bibliothèques ou les sites internet, visiter régulièrement les librairies pour s'informer des publications les plus **récentes** et effectuer un choix parmi les nombreux ouvrages dont l'acquisition est indispensable, lire attentivement les bibliographies présentées dans les articles et ouvrages consultés, mais également les critiques d'ouvrages dans les revues et journaux spécialisés.

La lecture des livres et des articles de base se fait crayon en main. Il faut extraire les passages **pertinents** de la pensée ou de l'analyse d'un (ou des) auteur(s) pour rédiger des fiches de lecture qui s'avéreront des outils indispensables au travail de

rédaction, surtout lors de la confrontation des idées et des synthèses théoriques et entre les théories et les faits.

D'une autre manière, Il faut tout d'abord rassembler une bibliographie préliminaire. L'objectif de cette étape est la rédaction de fiches bibliographiques (auteurs, résumé de l'article, mots clés,...) et de faire des fichiers par thème avec les différentes références.

#### 4. Stratégie Documentaire ou méthodes de recherche bibliographique :

En règle générale, on commencera sa bibliographie sur la base des recueils bibliographiques les plus récents et en remontant dans le temps un certain nombre d'années. On aura ainsi rapidement une idée de l'ampleur du sujet et de celle de la bibliographie qui le concerne. Pour ce faire, il existe des stratégies permettant de faciliter la recherche documentaire.

Il convient de distinguer deux stratégies :

- ✓ La recherche dans des fichiers ;
- ✓ La remontée des filières bibliographiques.

La première correspond à une **quête systématique**, la seconde, à une **quête aléatoire**. Ces deux démarches doivent être pratiquées de façon alternée, en commençant par la première afin d'obtenir une courte liste d'ouvrages très récents, à partir desquels on entreprendra la remontée des filières.

##### 4.1. La recherche dans les fichiers :

Cette première méthode dite « **quête systématique** » ou « **recherche par mots-clés** » repose sur une recherche, conduite de façon intelligente et organisée à partir des bibliographies existantes, des répertoires accessibles, des fichiers et de tous les outils de recherche documentaire y compris les outils informatiques.

Grâce à la multiplication des sources d'information et des moyens de documentation, le risque de passer à côté de publications importantes ou de documents

essentiels est bien réduit ; au contraire, on a plus de chance de recenser les références des diverses catégories de documents.

Le chercheur a donc tout avantage à consulter plusieurs sources, plusieurs types de documents afin d'avoir une vue d'ensemble du problème traité, ce qui l'aidera à mieux le définir, à le cerner et à poursuivre ses lectures en conséquence.

Quelle que soit la méthode utilisée, le chercheur a aussi intérêt à s'adresser à des personnes compétentes en la matière, capables de l'aider dans sa documentation avant de s'engager dans des investigations bibliographiques ou des explorations documentaires qui lui feront perdre inutilement du temps. Avant tout, il doit s'adresser d'abord à son directeur de recherche qui peut lui donner des orientations bibliographiques et lui conseiller des études et des ouvrages à consulter. Il peut s'adresser aussi aux bibliothécaires et aux documentalistes qui sont des conseillers précieux et efficaces dans leur domaine.

Il n'est pas interdit, bien au contraire, de consulter également d'autres personnes-ressources telles que des directeurs de recherche, ou des personnes ayant une compétence particulière, à titres divers, dans le champ d'investigation, ou même d'autres chercheurs travaillant eux aussi dans le même domaine.

Les personnes consultées, les informations recueillies, les conseils reçus participent à ce qu'on peut appeler la documentation orale. La recherche de l'information ou de la documentation auprès de personnes-ressources se fait normalement par contacts personnels (rendez-vous, visite, rencontre, téléphone, entretien, interview etc.) et rarement par écrit (correspondance, photocopie, mail, fax...)

Mais la recherche systématique rationnellement menée peut s'avérer insuffisante ; c'est pourquoi elle doit s'accompagner parallèlement d'une recherche documentaire par remontée des filières bibliographiques.

### ***4.2. La remontée des filières bibliographiques :***

Cette deuxième méthode dite « quête aléatoire » ou encore « technique de renvoi » relève à la fois du hasard, de la chance et du phénomène de boule de neige.

Elle consiste à faire une investigation bibliographique intuitive à partir des ouvrages disponibles, à portée de main, et à relever les références bibliographiques.

En se rapportant aux livres et articles mentionnés, on découvre d'autres références, qui, à leur tour, renvoient à d'autres publications avec leurs bibliographies. A partir d'un document récent par exemple, on se référant à ses notes (sources) bibliographiques, on peut facilement retrouver les sources antérieures. S'il s'agit d'un document ancien ou intermédiaire, on doit se renseigner, pour savoir s'il y a eu de nouvelles éditions. De renvoi en renvoi, de références bibliographiques à références bibliographiques, on finit par moissonner une bonne bibliographie pertinente sur le sujet en question.

Ainsi, d'un coup d'œil rapide à une lecture attentive, cette recherche permet d'avoir assez rapidement un nombre intéressant d'auteurs et de documents en rapport avec l'étude en préparation. On peut alors sélectionner les publications essentielles et les documents indispensables.

En résumé, les deux méthodes sont très pratiques et complémentaires. L'une ou l'autre peut être utilisée selon les préférences, mais il est conseillé au chercheur d'utiliser parallèlement les deux.

### *5. Normes de rédaction bibliographique :*

Le chercheur doit pouvoir recourir aux informations qu'il a utilisées pour rédiger son travail. C'est pourquoi les documents ne doivent pas être alignés n'importe comment, on doit respecter à cet égard les règles de présentation en usage.

Il existe deux grandes méthodes de présentation des bibliographies :

- La méthode **américaine** dite aussi **auteur-date** exige de mentionner trois éléments essentiels de la référence : Le nom de l'auteur, l'année de parution de l'ouvrage, la ou les pages auxquelles la citation renvoie.

- La **méthode traditionnelle** selon laquelle les dates de publication figurent à la fin de la référence, après la maison d'édition.

La forme de la bibliographie doit être homogène dans tout le mémoire et doit répondre aux normes mentionnées ci-dessous. La façon la plus répandue de présenter une bibliographie est de placer tous les titres par ordre alphabétique d'auteurs, puis pour un même auteur par ordre chronologique des publications, et toute référence citée dans le texte doit faire l'objet d'une note de bas de page et figurer dans la bibliographie.

L'année de publication est en général mentionnée après le nom du ou des auteurs. Le titre du document doit être exact et complet. Toute mention pouvant aider le lecteur à retrouver la référence peut être rajoutée (éditeur, numéro de volume, ville, pays).

Il faut noter avec précision les références bibliographiques dès le début de la recherche, même si les ouvrages consultés ne figureront pas dans la bibliographie finale : l'étudiant n'aura pas à effectuer ce travail en fin de rédaction et d'avoir à retrouver les ouvrages consultés pour préciser les renseignements nécessaires.

- **Règles générales de présentation des références bibliographiques<sup>1</sup> :**

<b>Qui ?</b>	<b>Le nom de l'auteur, son prénom :</b>
<b>Quand ?</b>	<b>L'année de publication</b>
<b>Quoi ?</b>	<b>Le titre du document</b>
<b>Où ?</b>	<b>Le lieu d'édition La maison d'édition La collection</b>

---

<sup>1</sup> <http://www.cegep-chicoutimi.qc.ca/public/25f632b2-8910-453c-b91b-58850c889234/cdm/guide/guidemetho6a07.pdf>

<i>Combien ?</i>	<i>Le nombre de pages ou la durée en minutes</i>
------------------	--

Une notice bibliographique complète doit contenir, dans l'ordre, les éléments suivants :

- ✓ Le nom de l'auteur (majuscules) séparé du prénom (minuscules) par une virgule. On met un point après le prénom. Tous les autres éléments de la notice sont séparés par une virgule. La notice se termine par un point.
- ✓ Le titre de l'ouvrage est en italique (ou souligné). Le sous-titre, s'il y a lieu, est séparé par deux points. Seules les premières lettres du titre et du sous-titre sont en majuscules.
- ✓ Le lieu de parution de l'ouvrage. Si la mention du lieu est introuvable, on utilise l'abréviation « s.l. » qui signifie « sans lieu ».
- ✓ La maison d'édition suivie, s'il y a lieu, du nom de la collection.
- ✓ La date de parution. On indique la date la plus récente (celle de l'édition que l'on a effectivement consultée). Si la date est introuvable, indiquez-le par la mention « s.d. » qui signifie « sans date ».
- ✓ Le nombre de pages totales de l'ouvrage ou des pages consultées. On utilise l'abréviation « p. ».
- ✓ La bibliographie se présente par ordre alphabétique d'auteurs. Pour deux ouvrages du même auteur, on se réfère aux dates de parution (en commençant par la plus ancienne).

### 🔗 Supports papiers :

Pour une référence à un livre, il faut se baser sur la page de titre du livre (et non la couverture), ainsi que sur le verso de la page de titre.

#### ➤ **1 auteur :**

En principe, la référence contient les éléments suivants :

*Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Date de publication). Titre. Lieu d'édition : Editeur*

➤ **Plusieurs auteurs (de 2 et plus) :**

Tous les auteurs doivent être mentionnés dans l'ordre d'apparition sur la page de titre ; ils sont séparés par une virgule, sauf le dernier qui est précédé du signe &.

*Nom du 1er auteur, Initiale du prénom, Nom du 2ème auteur, Initiale du prénom & Nom du dernier auteur, Initiale du prénom. (Date de publication).  
Titre. Lieu d'édition : Editeur*

➤ **Anonyme :**

Quand aucune indication d'auteur n'est donnée, la référence débute avec le titre.

*Titre. (Date de publication). Lieu d'édition : Editeur*

➤ **Contribution d'un auteur à un ouvrage collectif / chapitre d'un ouvrage collectif**

La référence doit contenir la référence de la contribution ou du chapitre suivie de la référence du document dont elle est tirée. Les deux éléments sont séparés par In.

*Nom de l'auteur du chapitre, Initiale du prénom. (Date de publication). Titre du chapitre. In Initiale du prénom. Nom de l'auteur de l'ouvrage (fonction de l'auteur s'il y a lieu). Titre de l'ouvrage (pages). Lieu d'édition : Editeur*

🔗 **Supports Internet**

Une source électronique est une information dont le support relève d'une technologie moderne de communication. Il peut s'agir d'un logiciel, d'un cédérom ou d'un site Internet. La notice électronique, comme la notice traditionnelle, comprend le nom de l'auteur, le titre du document ainsi que sa provenance. Toutefois, la seule mention : "Internet", dans la bibliographie, ne peut constituer en soi une référence. Il faut impérativement préciser les adresses, aussi complètes que possible, des sites et pages consultés.

▣ **Un site WEB :**

- L'AUTEUR (organisme ou individu dans le cas d'une page personnelle), suivi du prénom en minuscules.
  - Le titre de la page d'accueil en italique.
  - La date de la consultation entre parenthèses.
  - Le type de support entre crochets [en ligne], car le document a été consulté avec internet et non sur papier.
- L'adresse URL ou adresse Web.

STATISTIQUE Canada. Bienvenue à Statistique Canada, (page consultée le 17 mai 2004), [en ligne], adresse URL : <http://www.statcan.ca/>

▣ **Une ressource Internet** (un document que l'on retrouve sur un site WEB)

- L'AUTEUR (organisme ou individu dans le cas d'une page personnelle), suivi du prénom en minuscules. Si le nom de l'auteur est inconnu, commencez par le titre de la ressource.
  - Le titre de la ressource.
  - La source du document en italique.
  - La date de la consultation entre parenthèses.
  - Le type de support entre crochets [en ligne], car le document a été consulté avec Internet et non pas sur papier.
- L'adresse URL ou adresse Web.

Rapports sur la santé. La santé de la population canadienne : rapport annuel 2003, *Statistique Canada*, (page consultée le 17 mai 2004), [en ligne], adresse URL : <http://www.statcan.ca/francais/freepub/82-003-SIF/2003000/pdf/82-003-SIF2003001.pdf>

- **Usages des notes :**

Fournir des références précises, correspondant aux idées avancées ou propos cités dans le mémoire. Cet usage renvoie, non seulement à une honnêteté intellectuelle consistant à rendre les idées à leurs auteurs, mais aussi à la nécessité de rendre les sources du mémoire facilement consultables pour d'autres chercheurs.

Les notes de bas de page doivent indiquer la source des informations, idées ou citations mentionnées dans le corps du texte. Le chercheur devra systématiquement et précisément rapporter cette source (il ne faut pas développer sur plusieurs pages des arguments sans en mentionner l'origine).

- **Les citations et les références en bas de page :**

Les citations sont des extraits de diverses sources que l'on intègre textuellement dans un travail donné afin de donner plus de crédibilité à son argumentation ou à son point de vue.

La référence comprend les éléments habituels de la bibliographie dans l'ordre suivant : le prénom et le nom de l'auteur, le titre, le lieu, l'édition, l'année, la page. Si, comme il arrive fréquemment, l'ouvrage ou l'auteur est cité plus d'une fois, il convient d'avoir recours à des abréviations d'origine latine que l'on met en italique :<sup>2</sup>

➤ **Ibid., Ibidem** (au même endroit) : Veut dire que l'on se réfère à l'ouvrage que l'on vient tout juste de citer dans la note précédente. On ajoute l'indication de la page.

➤ **Id., Idem** (le même auteur) : Remplace le nom de l'auteur qu'on vient juste de citer mais pour un ouvrage différent. On fait suivre l'abréviation de la notice complète de la référence.

➤ **Op. cit., Opere citato** (dans l'ouvrage cité) : Lorsqu'on revient à un ouvrage dont on a déjà donné la référence dans une note précédente. Dans ce cas, on mentionne le nom de l'auteur, l'abréviation et l'indication de la page.

---

<sup>2</sup> [http://www.collegeahuntsic.qc.ca/Pagesdept/Hist\\_geo/Atelier/Guide/normes.pdf](http://www.collegeahuntsic.qc.ca/Pagesdept/Hist_geo/Atelier/Guide/normes.pdf)

➤ **Loc. cit., Loco citato** (dans l'article cité) : Même usage que l'abréviation précédente dans le cas d'un article de périodique.

D'autres abréviations latines sont remplacées par leur traduction française :

- **cf.**, (se reporter à) est remplacé par « voir »
- **et al.**, (et autres) est remplacé par « et autres. »
- **in** (dans) est remplacé par « dans »
- **infra** (au-dessous) est remplacé par « ci-dessous »
- **supra** (au-dessus) est remplacé par « ci-dessus »

### 6. Les erreurs à éviter au cours de l'élaboration d'une bibliographie :

Parmi les principales erreurs à éviter au cours de l'élaboration d'une bibliographie, on peut citer :

✓ Ne pas se contenter de consulter une seule source d'information mais faire preuve de rigueur en diversifiant les moyens utilisés. Même si une première recherche fournit une liste importante d'ouvrages et d'articles, les études les plus importantes peuvent manquer.

✓ Ne pas traiter l'information de manière uniquement quantitative, mais introduire une dimension qualitative. Il faut sélectionner les ouvrages intéressants tirés d'une première recherche, éliminer les autres ou ne lire que ce qui est pertinent dans le cadre de l'analyse. Il existe plusieurs critères de sélection:

- **L'auteur et son angle d'analyse** (politique, juridique, économique, etc.)
- **La date de publication:** plus un ouvrage est récent, plus il tiendra compte des dernières analyses menées dans le domaine; mais il est très fréquent que des études réalisées il y a plusieurs décennies demeurent inégalées quant à la somme d'informations fournie et / ou à la pertinence de l'analyse.

- **Lecture indicative:** un coup d'œil rapide sur la table des matières, l'introduction, la conclusion et la bibliographie permet de se faire une idée du contenu et de l'approche utilisée par l'auteur.
- ✓ Ne pas se contenter d'une première recherche. Au cours de la lecture des premiers ouvrages sélectionnés, de nouvelles découvertes intéressantes sont faites dans les notes de bas de page ainsi que dans la bibliographie des ouvrages.
- ✓ Ne pas focaliser la recherche sur un auteur. Cette manière de faire comporte un danger important. Il faut toujours essayer de s'appropriier plusieurs approches et prendre en compte différents points de vue.
- ✓ Ne pas se fier aux apparences lorsque la recherche bibliographique ne donne pas les résultats escomptés. L'information existe ! Mais il est parfois difficile de la localiser et de la rassembler. Il est possible que l'ouvrage-miracle centré sur la problématique abordée n'existe pas. Il faut alors se rabattre sur des chapitres de livres consacrés à une thématique plus générale et faire preuve d'imagination pour trouver cette information.

**FERRARI J.B.**, « L'équilibre concurrentiel » dans *Varii Auctores, Microéconomie*, Paris, éditions Bréal, Coll. « Grand Amphi Economie », 1<sup>ère</sup> édition 1999, 2<sup>nde</sup> édition 2002.

### *3<sup>ème</sup> partie : Lien entre le choix du sujet et la confection de la bibliographie*

La recherche bibliographique est nécessaire à la réalisation de tout travail de recherche, elle fait une partie intégrante de la recherche ; c'est même la première recherche véritable. En effet, quand on choisit un sujet, une bonne documentation permet de mener à bien le travail.

C'est pourquoi il importe, dès que le sujet de recherche a été choisi, de constituer la bibliographie la plus exhaustive possible et d'entamer un effort de lecture des principaux titres de cette bibliographie. La tâche du chercheur, au moment de la phase préparatoire du choix du sujet, est de repérer à peu près tous les documents éventuellement utiles à sa recherche. Nous disons « à peu près » parce qu'il est normal de ne pas avoir pu consulter tous les textes pertinents. On s'attend donc à ce que certains textes soient ajoutés ou retranchés de la liste entre le choix du sujet et la présentation du projet de recherche.

La recherche bibliographique permet de faire le lien entre les différents mots-clés qui composent la question de départ, aussi de s'informer des recherches déjà menées sur le sujet de recherche. Toutefois, une question de départ est souvent provisoire : ce n'est qu'en avançant dans l'exploration, qu'elle se précisera pour aboutir à sa formulation définitive. Aussi, il faut très souvent essayer plusieurs formulations avant de trouver celle qui convient le mieux à ce que l'on veut transmettre par le biais du travail.

En résumé, une recherche bibliographique permet de voir si ce sujet est riche ou pauvre en documentation, ce qui va permettre de bien connaître le sujet et de donner une évaluation subjective de la difficulté de la réalisation. Aussi, la recherche bibliographique permet de découvrir les ouvrages indispensables ainsi que les nouvelles publications et de faire le point sur l'existant pour ne pas reprendre éventuellement une étude déjà réalisée.

## *Conclusion*

Le choix du sujet de recherche est l'une des étapes les plus importantes à franchir. A ce stade, le chercheur doit éviter les sujets trop vagues : ils risquent d'amener les chercheurs à poser plusieurs questions parfois divergentes, ce qui conduit à une perte de temps considérable. D'où l'importance des lectures continues qui permettent d'identifier les centres d'intérêts et mener vers un thème précis de recherche à traiter.

La recherche de la documentation est une tâche importante mais assez difficile à réaliser car la tentation est grande de rassembler un trop grand nombre d'informations avec le risque de ne plus maîtriser cette masse documentaire. Il n'est pas demandé de compiler tous les articles existant sur le sujet, mais d'opérer des choix et de définir des domaines précis de recherche.

## *Bibliographie*

### Ouvrages :

- ▢ Boutillier Sophie, Alban Goguel d'Allondans, Dimitri Uzunidis. Méthodologie de la thèse et du mémoire. Studyrama, 2<sup>ème</sup> édition, 2005.
- ▢ DEPELTEAU François, La démarche d'une recherche en sciences humaines. De Boeck Université, 2000.
- ▢ [Mace](#) Gordon, [Pétry](#) François. Guide d'élaboration de recherche en sciences sociales. De Boeck, 3<sup>ème</sup> édition.
- ▢ N'DA Pierre. Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat. Editeur : L'Harmattan.
- ▢ Étienne Koulakoumouna, " Réussir la Réduction et la Soutenance d'un Mémoire de Recherche ", Editions L'Harmattan, 2005

### Webographie :

- ▢ [http://www.unil.ch/webdav/site/hist/shared/histoirepratique/enpratique\\_bibliographie\\_I.pdf](http://www.unil.ch/webdav/site/hist/shared/histoirepratique/enpratique_bibliographie_I.pdf)
- ▢ [http://junon.univ-cezanne.fr/iep03/annee4/Methodologie\\_memoire.pdf](http://junon.univ-cezanne.fr/iep03/annee4/Methodologie_memoire.pdf)

## **Tables de matières**

<b>Introduction</b> .....	2
<b><u>1<sup>ère</sup> partie : Le choix du sujet de la recherche</u></b> .....	4
1. L'exploration et le choix d'un sujet de recherche.....	4
1.1. Le vécu et les goûts personnels.....	5
1.2. Les intérêts stratégiques.....	5
1.3. L'utilité du sujet de recherche.....	5
1.4. Le développement de la science.....	6
1.5. Les recherches exploratoires.....	6
2. La formulation de la question de départ.....	7
2.1. Qu'est ce qu'une question de départ ?.....	7
2.2. Qu'est ce qu'une bonne question de départ.....	8
2.2.1. La clarté.....	9
2.2.2. La faisabilité.....	10
2.2.3. La pertinence.....	11
2.3. Quelques conseils pratiques pour formuler une bonne question de départ.....	12
<b><u>2<sup>ème</sup> partie : Confection de la bibliographie</u></b> .....	13
1. Pourquoi lire.....	13
2. Comment lire.....	13
3. Le recensement des sources.....	13
4. Stratégie Documentaire ou méthodes de recherche bibliographique.....	13
4.1. La recherche dans les fichiers.....	14
4.2. La remontée des filières bibliographiques.....	15

5. Normes de rédaction bibliographique.....	16
6. Les erreurs à éviter au cours de l'élaboration d'une bibliographie.....	19
<b><i>3<sup>ème</sup> partie</i></b> : Lien entre le choix du sujet et la confection de la bibliographie.....	22
<b><i>Conclusion</i></b> .....	23
<b><i>Bibliographie</i></b> .....	24